









## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

13 mai 2022

## CyberWal = cybersécurité + innovation + stratégie

## **EN BREF:**

- Après TRAIL (active autour de l'intelligence artificielle), la Région wallonne lance une nouvelle plateforme interuniversitaire, dédiée à la cybersécurité. Son nom ?
  CyberWal
- L'objectif? Fédérer l'ensemble des acteurs wallons actifs dans le domaine de la cybersécurité et répondre aux besoins de recherche, d'innovation et de formation en la matière. Et ainsi, positionner CyberWal dans le top européen de la cybersécurité
- L'atout ? Un lien étroit avec le monde des entreprises afin de répondre à leurs besoins précis en termes de sécurité informatique

INFOS: <u>WWW.CYBERWAL.BE</u>

## **CONTACT(S) PRESSE:**

**Axel Legay**, professeur à l'Ecole polytechnique de l'UCLouvain et fondateur de Cyberwal : **0470 47 88 06**, <u>axel.legay@uclouvain.be</u>

Dans un contexte de digitalisation accrue de la société, la **cybersécurité** est devenue une **partie intégrante de la sécurité des citoyen.nes**. De plus en plus de services dans quasi tous les secteurs de l'économie tels que le transport, l'énergie, la santé ou les finances dépendent d'infrastructures numériques.

La Région wallonne a donc décidé de se doter d'une **nouvelle plateforme d'innovation stratégique**, **CyberWal**, avec pour **objectifs** :

- Fédérer les acteurs du monde de la cybersécurité (universités, centres de recherche et de formations)
- Développer une **offre de formation** adéquate, notamment en lien avec les besoins des entreprises
- Stimuler la recherche et le transfert de technologies au profit de la société
- Répondre aux besoins du tissu socio-économique

**L'ambition** de CyberWal est de placer la Wallonie dans le **top européen** en termes de cybersécurité.

Pourquoi une plateforme liée à la cybersécurité ? Nombreux sont les préjugés en la matière : c'est un coût, on ne sera jamais attaqué... « or, les entreprises attaquées ont toutes perdu plus d'argent que si elles avaient investi dans des protections. Ces préjugés limitent aujourd'hui drastiquement le déploiement et la mise en œuvre de la cybersécurité en Région wallonne. Or, pour être efficace, elle doit être souveraine puisqu'elle vise à protéger les intérêts vitaux du pays. De plus, l'accélération de la digitalisation de l'économie force à l'informatisation. Tout acteur est donc susceptible d'être attaqué et ce quel que soit son secteur d'activité » explique Axel Legay, fondateur de CyberWal et professeur à l'Ecole polytechnique de l'UCLouvain

Une cybersécurité réfléchie et digne de confiance rapporte à l'acteur qui la déploie :

- D'un point de vue **technologique** : le développement d'un produit sûr évite d'exposer l'acteur à des attaques et donc renforce la confiance, la réputation, les capitaux et l'emploi ;
- D'un point de vue **juridique** : les normes européennes rendent la cybersécurité inéluctable, au risque, le cas échéant, de se voir écarté du marché européen.

Les secteurs dits de « haute technologie » fortement présents sur le territoire wallon sont particulièrement concernés : « le seul moyen d'assurer une protection de leurs productions innovantes, c'est en disposant d'une technologie sécurisée et de travailleurs hautement qualifiés » insiste Axel Legay, UCLouvain.